



DEMANDE DE CERTIFICAT DE BAPTÊME

POUR

- Parrainage
- Première Communion
- Profession de foi
- Confirmation
- Scolarisation
- Catéchisme
- Archives familiales

Seul le baptisé (ou son représentant légal) peut demander un certificat de baptême. Un délai d'environ 2 semaines après réception de la demande est nécessaire à son traitement.

Formulaire et pièces complémentaires à adresser à :

Groupement paroissial Meulan-Triel - Secrétariat
 1 place de l'église
 78510 TRIEL-SUR-SEINE

Personne dont le certificat de baptême est demandé

Prénom et NOM de naissance	Joindre une copie de sa pièce d'identité		
Date de naissance	____/____/____	Date de baptême	____/____/____
Lieu de baptême	<input type="checkbox"/> Evecquemont	<input type="checkbox"/> Hardricourt	<input type="checkbox"/> Mézy
	<input type="checkbox"/> Gaillon	<input type="checkbox"/> Meulan-en-Yvelines	<input type="checkbox"/> Tressancourt
		<input type="checkbox"/> Triel	<input type="checkbox"/> Vaux

Coordonnées du Demandeur

Prénom et Nom (si différent du baptisé)	Joindre une copie de sa pièce d'identité
Téléphone	
Adresse email	

Complément d'information :

Le certificat de baptême sera

<input type="checkbox"/> Retiré à la cité Ste Avoye à Meulan	}	Le samedi entre 10h à 12h hors vacances scolaires et jours fériés
<input type="checkbox"/> Retiré au presbytère de Triel		
<input type="checkbox"/> Retourné par La Poste (Joindre une enveloppe timbrée -tarif normal 20g- et rédigée à l' adresse du demandeur)		